

de M. Langevin. Avec le temps et la discussion, la réaction se fit en faveur de nos co-religionnaires. A la session de 1873, un membre du Nouveau-Brunswick, ayant demandé, en chambre, le désaveu de nouveaux bills provinciaux pour donner plus d'effet à la loi impie qui opprimait nos co-religionnaires, la motion fut adoptée. Mais à qui devons-nous ce résultat? Est ce à M. Langevin, le chef de l'opposition d'aujourd'hui?

Non! car à la honte de ce traité, on trouve les noms de MM. LANGEVIN, ROBITAILLE, FORTIN et ARCHAMBAULT dans la minorité.

De qui se composait la majorité? Des réformistes d'Ontario, ayant en tête MM. McKenzie, Blake, des nationaux de la Province de Québec, et des quelques conservateurs qui redoutaient le verdict de leurs électeurs catholiques, mais les chefs du Cabinet qui devaient donner l'exemple, votèrent contre les intérêts de nos co-religionnaires.

Voilà des faits qui doivent inspirer confiance à la population catholique et lui faire connaître ses véritables amis. Si on ajoute à ce fait que l'élément catholique d'Ontario compte deux représentants dans le Cabinet, M. Scott, irlandais catholique, et M. D. A. McDonald, écossais catholique, on aura une idée de la valeur des criaileries mensongères et des dénonciations hypocrites de la presse de l'opposition contre le prétendu fanatisme des réformistes d'Ontario.

Inutile de peindre la position malheureuse de nos co-religionnaires au Nouveau-Brunswick. Deux prêtres ont été arrêtés et emprisonnés pour refus de payer la taxe injuste et inique imposée aux catholiques pour le soutien d'écoles contre lesquelles leur conscience proteste hautement; des catholiques ont vu leurs effets vendus par autorité de justice, pour les mêmes raisons; les familles catholiques sont obligées de garder leurs enfants à la maison et de les priver des bienfaits de l'instruction pour ne pas exposer leur foi.

A qui devons-nous la continuation de cet état de choses?

Au cabinet McDonald-Langevin qui a refusé de désavouer la loi du Nouveau-Brunswick dans le délai d'un an prescrit par la constitution?

Sur qui pèsera la responsabilité et les conséquences de la position malheureuse de nos co-religionnaires?

Sur le parti aujourd'hui dans l'opposition, sur ceux qui veulent encore faire au nouveau gouvernement, une guerre déloyale pour prévenir la solution des difficultés que leur trahison et leur ineptie ont engendrées.

Le nouveau cabinet, par la bouche de ses chefs, s'est déclaré disposé à faire tout en son pouvoir pour soulager nos co-religionnaires. La dernière question—celle soulevée à la session de 1873—et sur laquelle les réformistes d'Ontario, ont voté, dans le sens catholique—a été soumise au Conseil Privé d'Angleterre, et, sur la demande des évêques du Nouveau-Brunswick et de Québec, nous devons attendre une décision avant de faire de nouvelles démarches. On ne pourra pas accuser le gouvernement McKenzie-Dorion de négligence, car le jugement du Conseil Privé, n'est pas encore rendu.

Les bonnes dispositions du nouveau cabinet à l'égard de nos co-religionnaires se sont déjà traduites par des faits. Le vote de M. McKenzie et de ses partisans en 1873, nous donne une garantie de leur conduite à l'avenir. A cela, nous pourrions citer une déclaration toute récente: Un évêque de l'Île du Prince-Edouard, prévoyant que la législature de sa province, adopterait une loi des écoles calquée sur celle du Nouveau-Brunswick, se rendit à Ottawa après la formation du cabinet pour connaître les vues des ministres sur le sujet. Ayant demandé à M. McKenzie si les catholiques de l'Île du Prince-Edouard, pourraient compter sur le gouvernement fédéral pour redresser les torts dont on les menaçait, le premier ministre lui répondit affirmativement et à sa grande satisfaction.

Sur cette question des écoles, comme sur celles de Manitoba et du Pacifique, les électeurs devront renvoyer dans leurs foyers, les appuis de ces prévaricateurs qui étaient aussi disposés à sacrifier nos intérêts religieux et nationaux qu'à vendre nos intérêts matériels.

Il faut une leçon! Le peuple la donnera-t-il?